

Conditions générales de vente aux particuliers 2018

Chataigner consulting SLU numéro d'identification fiscale : B42525600

Presidente unique associée Frederique Chataigner

Tva intracommunautaire : ESB42525600

Cabo del sol

Carrer roure 34k

03700 denia

chataignerfred@hotmail.com

Article 1 Conditions de participation :

1.1 Le participant reconnaît, que pour des raisons de sécurité, d'éthique, et pour le confort du groupe, L'association AGDH se réserve le droit de refuser sans justification, toute demande d'inscription à ses stages.

1.2 Le participant déclare savoir que ce stage n'est pas une thérapie et ne peut être considérée comme telle, en aucun cas ce stage ne remplace ni les conseils ni les traitements prescrits du médecin traitant. Il reconnaît aux formateurs le choix entier de la manière dont seront dispensés les cours. Le participant déclare ne pas souffrir, à sa connaissance d'incapacité ou de maladie, qui pourrait l'empêcher de suivre correctement le stage.

1.3 Le participant déclare savoir qu'il pourrait être renvoyé de tout ou partie du stage de l'association AGDH, sans aucun droit au remboursement, s'il venait à perturber la formation ou à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou ses co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques, dont le ou les formateurs sont seuls juges.

Article 2 : Description, les Stages :

2.1 Le stage d'une journée, comprend les cours de nutrition, une séance d'hypnose et les conseils personnalisés en nutrithérapie.

2.2 Le stage de deux jours, comprend les cours de nutrition, 3 séances d'hypnose, les conseils personnalisés en nutrithérapie suivant un bilan oligoscan ainsi que le livre "maigrir et être en bonne santé, ça s'apprend".

2.3 Le stage en ligne comprends le stage de deux jours en vidéo, audio en libre accès illimité sur la plateforme de e-learning ainsi que l'envoi du livre par voie postale pour la France ou au format PDF par mail hors France ainsi que les conseils personnalisés en nutrithérapie par mail.

Toutes les inscriptions aux formations en ligne sont validées en deux étapes à partir du moment où nous recevons la totalité du paiement ou un acompte. Dès réception du paiement nous rentrons en contact par mail.

2.4 Un suivi mensuel est proposé se référer à l'article 4.2

Article 3 : Modalités et paiement :

3.1 Inscription :

3.1.1 Toutes les inscriptions aux stages, aux formations, sont validées à partir du moment où nous recevons un acompte et suret les réponses au questionnaire de santé.

L'acompte est encaissé dès réception, le solde est encaissé à partir du premier jour de l'évènement. Une facilité personnalisée de paiement peut être accordée.

3.1.2 À compter de la date d'inscription, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

3.1.3 Passé ce délai, l'inscription est enregistrée, mais la participation peut être reportée pour les prochaines dates, en cas de force majeure dûment reconnue. (Dans un délai de 1 an après la date réservée initialement).

3.2 Annulation et résiliation :

3.2.1 Un stage commencé est dû en totalité et ne peut être remboursé. En cas de cessation anticipée du stage du fait de l'organisme lui-même, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat à moins d'être reportées sur une date ultérieure.

3.2.2 L'annulation par le stagiaire pour quelque motif que se soit ne peut prétendre à un remboursement du stage que si elle intervient au plus tard 48h avant la date de stage afin de faire bénéficier un autre stagiaire sur liste d'attente.

3.2.3 En cas de retard de paiement le taux légal sera appliqué soit 15% du montant total dû sans qu'un rappel soit nécessaire.

3.2.4 Nous nous réservons le droit d'annuler un stage, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées sauf si le stagiaire accepte d'être présent lors d'une prochaine session.

Article 4 Tarification et suivi :

4.1 Tarifs

Cotisation annuelle 20€

Droit d'entrée unique Premium pour les stages d'une journée 170€

Droit d'entrée unique VIP pour les stages deux journées 359€

Stage en ligne 149€

Livre 20,90€

4.2 Suivi

Suivi collectif en coaching 15€

Suivi individuel par mail, courrier, SMS ou téléphone jusqu'à l'atteinte de l'objectif à raison de 2 contacts par mois.

Suivi collectif 10€ en visio-conférence sur demande.

L'envoi gratuit de la newsletter et des mises à jour de la méthode par mail.

Article 5 Informations particulières :

5.1 Copyright

Tout le matériel de cette formation est soumis aux droits d'auteur et le détenteur du copyright Frédérique Chataigner revendique les droits exclusifs sur le matériel et contenu. La marque étant protégée toute personne ne respectant pas cet article encours des poursuites.

5.2 Résultat

Le participant comprend que la méthode est garante des moyens et non du résultat qui appartient au participant et à son métabolisme.

L'institut international d'hypno-nutrition a stoppé son activité au 31/12/16

L'université d'été n'aura pas lieu

Licence de marque en cours de construction juridique

Anciennes Conditions générales de vente aux Professionnels 2016

Article 1 Conditions de participation :

1.1 Le participant reconnaît, que pour des raisons de sécurité, d'éthique, et pour le confort du groupe, L'Institut International d'Hypno-Nutrition se réserve le droit de refuser sans justification, toute demande d'inscription à ses stages.

1.2 Le participant déclare savoir que ce stage n'est pas une thérapie et ne peut être considérée comme telle, en aucun cas ce stage ne remplace ni les conseils ni les traitements prescrits du médecin traitant. Il reconnaît aux formateurs le choix entier de la manière dont seront dispensés les cours. Le participant déclare ne pas souffrir, à sa connaissance d'incapacité ou de maladie, qui pourrait l'empêcher de suivre correctement le stage.

1.3 Le participant déclare savoir qu'il pourrait être renvoyé de tout ou partie du stage de l'Institut International d'Hypno-Nutrition, sans aucun droit au remboursement, s'il venait à perturber la formation ou à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou ses co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques, dont le ou les formateurs sont seuls juges.

Article 2 : Description, les modules de stages :

2.1 Les modules de stage, comprennent les cours de nutrition, d'hypnose et de nutrithérapie, les séances d'hypnose en MP3 ainsi que les protocoles écrits et le livre.

2.3 Le stage en ligne comprends les modules de stage en vidéo, audio en libre accès illimité sur la plateforme prestomarket ainsi que l'envoi du livre par voie postale pour la France ou au format PDF par mail hors France ainsi que les conseils personnalisés en nutrithérapie par mail.

Toutes les inscriptions aux formations en ligne sont validées en deux étapes à partir du moment où nous recevons la totalité du paiement ou un acompte. Dès réception du paiement nous rentrons en contact par mail.

2.4 Pour être Hypno-nutritionniste la supervision est obligatoire et comprend une visio-conférence par mois, un groupe privé sur Facebook, la possibilité de correspondre sur les cas particuliers. (Cf les conditions spécifiques de la supervision.)

Article 3 : Modalités et paiement :

3.1 Inscription

3.1.1 Toutes les inscriptions aux stages, sont validées à partir du moment où nous recevons un acompte.

L'acompte est encaissé dès réception, le solde est encaissé à partir du premier jour de l'évènement. Une facilité personnalisée de paiement peut être accordée.

3.1.2 À compter de la date d'inscription, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

3.1.3 Passé ce délai, l'inscription est enregistrée, mais la participation peut être reportée pour les prochaines dates, en cas de force majeure dûment reconnue. (Dans un délai de 3 ans après la date réservée initialement).

3.2 Annulation et résiliation

3.2.1 Un stage commencé est dû en totalité et ne peut être remboursé. En cas de cessation anticipée du stage du fait de l'organisme lui-même, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat à moins d'être reportées sur une date ultérieure.

3.2.2 L'annulation par le stagiaire pour quelque motif que ce soit ne peut prétendre à un remboursement du stage que si elle intervient au plus tard 48h avant la date de stage afin de faire bénéficier un autre stagiaire sur liste d'attente.

3.2.3 Nous nous réservons le droit d'annuler un stage, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées sauf si le stagiaire accepte d'être présent lors d'une prochaine session.

Article 4 Tarification et suivi :

4.1 Tarifs

Module de deux jours 550€ TTC

Stage complet 8 modules 4275€ TTC

Stage complet en ligne 3330€ TTC

Livre 20,90€

Hébergement 55€ la nuit

Article 5 Informations particulières :

5.1 Copyright

Tout le matériel de cette formation est soumis aux droits d'auteur et le détenteur du copyright Institut International d'Hypno-Nutrition revendique les droits exclusifs sur le matériel et contenu. Le participant déclare savoir que les enregistrements audio et vidéo des cours de formation sont autorisés à des fins de formation personnelle uniquement avec interdiction de diffusion. La marque étant protégée toute personne ne respectant pas cet article encourt des poursuites.

5.2 Résultat et certification

5.2.1 Le participant comprend que la méthode est garante des moyens et non du résultat qui appartient au participant.

Le participant professionnel à la gestion du poids en ligne doit valider 3 modules en présentiel et 5 en e-learning s'il veut prétendre à l'examen final et sa certification.

5.2.2 Le participant professionnel en présentiel doit valider les 8 modules de la formation dans un délai de 3 ans afin de passer son examen et prétendre à la certification.

L'utilisation des marques et termes Méthode Chataigner et hypno-nutrition et ses déclinaisons sont réservés aux professionnels abonnés à la supervision mensuelle de 45€. Les conditions générales de la supervision sont disponibles et fournies lors de la formation.

5.2.3 À la suite de la formation professionnelle une attestation stage est délivrée. L'examen final est passé lors du module du mois de juin en présentiel ou bien en ligne à la fin de la validation de chaque module, la réussite de celui-ci permet la remise d'un certificat d'hypno-nutritionniste qui n'est pas reconnu par l'état.

5.2.4 Seule la formation anti-tabac peut être achetée séparément et utilisée en dehors de la marque sans validation particulière.

5.2.5 Le participant déclare savoir que la participation à une ou plusieurs formations de L'Institut International d'Hypno-Nutrition ne donne pas le droit d'enseigner. L'utilisation des marques déposées à l'INPI Méthode Chataigner et Hypno-Nutrition est soumise à l'examen final de la formation ainsi qu'à l'inscription à la supervision en tant que professionnel.

De même que les validations ne lui seront données que sur démonstration de ses compétences après un examen de ses connaissances.

5.2.6 Le participant déclare savoir qu'il ne s'agit pas d'une cession de formation professionnelle continue telle que définie dans le cadre de l'article 900-2 du code du travail tant que le numéro de formateur n'a pas été obtenu par l'organisme de formation.